

AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC, est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 20 octobre 2026, qui se tiendra à compter de 19 h 30, à la salle du conseil située au 893, rue Moreau à Wickham, statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Propriété située au 0, rue Principale correspondant au lot 6 731 619 du cadastre du Québec :**

Cette demande de dérogation mineure porte sur l'élément suivant :

Profondeur d'un avant-toit servant d'abri d'automobile attaché à la résidence :

- Autoriser l'ajout deux deuxième (2^e) compteur électrique pour un logement supplémentaire au logement principale, au lieu d'un (1) seul compteur, tel que prescrit au Règlement de zonage 2024-03-986.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil concernant cette demande, de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- En transmettant ses commentaires par écrit, au plus tard le 20 octobre 2026, à 16 h :
 - par la poste au 893, rue Moreau Wickham (Québec) J0C 1S0;
 - par courriel à : greffe@wickham.ca.
- En personne, lors de la séance du conseil municipal.

Les commentaires seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard de la demande.

DONNÉ À WICKHAM CE CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2026.

Catherine Pepin
Greffière-trésorière